



INVITATION Presse
Issy-les-Moulineaux, 12 juin 2024

Signature le 19 juin prochain d'un accord-cadre entre OSAC, filiale du groupe Apave, et l'Autorité de l'aviation militaire des Emirats Arabes-Unis

OSAC, filiale du Groupe Apave spécialisée dans le secteur de l'aéronautique et l'Autorité Militaire de la Navigabilité des Emirats Arabes-Unis (UEA MAA) signeront un accord-cadre portant sur des prestations de conseil pour la mise en place du contrôle de la navigabilité de la flotte militaire émirienne suivant les standards européens (EMAR¹). La signature du contrat aura lieu mercredi 19 juin 2024 à 12h, Hall 6 - Stand G245 d'Apave dans le cadre du salon EUROSATORY à Villepinte, en présence de Philippe Maillard, Directeur Général d'Apave et du Major Général Abdulrahman Sabat Mubarak Almarri, Chef de Cabinet adjoint du ministère de la Défense des Emirats Arabes Unis.

La reconnaissance d'OSAC comme entité qualifiée dans le domaine de la certification des produits et des approbations des organisations, lui permet d'agir pour le compte de l'autorité de l'aviation militaire émirienne à sa demande.

La signature de ce nouveau contrat fait suite à un processus exigeant de sélection, et de qualification au cours duquel OSAC a démontré ses compétences et son expérience aussi bien au profit des aviations civiles que militaires partout dans le monde.

OSAC délivre des prestations d'audit, certification, formation, conseil, et assistance technique dans les domaines de la qualité, la gestion des risques et de la sécurité aérienne partout dans le monde.

En France, sa filiale OSAC Habilitation exerce, en tant que partie de l'autorité de l'aviation civile française, des missions de contrôle de la navigabilité, A l'international, dans le domaine de l'aviation civile, OSAC apporte ses services à l'OACI, l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (AESA) et plusieurs autorités nationales à l'étranger.

Dans le domaine de l'aviation militaire, OSAC est partenaire de l'autorité française dans ses missions de contrôle de la navigabilité. OSAC agit aux côtés des autorités militaires de plusieurs pays dans le monde. OSAC conseille l'Agence Européenne de Défense (EDA), en amont de toutes les évolutions réglementaires, dans son processus d'amélioration continue de la réglementation militaire.

¹ EMAR : European Military Airworthiness Requirement

A propos d'OSAC (Organisme pour la Sécurité de l'Aviation Civile) : OSAC, filiale du groupe Apave, détient la filiale OSAC Habilitation, habilitée par arrêté ministériel pour réaliser le contrôle technique de l'aviation civile. En tant que partie de l'Autorité, OSAC Habilitation délivre, surveille, suspend ou retire les agréments des organismes de production, de maintenance, de gestion du maintien de la navigabilité et de formation à la maintenance, les documents de navigabilité des aéronefs et les licences de mécanicien aéronautique. **OSAC dispense des prestations rémunérées de contrôle et d'accompagnement à des Autorités civiles et militaires et de certification à des entreprises privées selon les normes ISO 9001, EN 9100 et EN 9120.**

A propos d'Apave

Apave est un groupe international de plus de 150 ans spécialisé dans la gestion des risques techniques, humains, environnementaux et numériques. Entreprise indépendante avec un chiffre d'affaires de 1,2Md€ en 2023, Apave compte aujourd'hui 14 000 collaborateurs dont 10 000 ingénieurs et techniciens, 18 centres d'essais, 130 agences en France, 170 sites de formation en France et à l'étranger qui forment plus de 560 000 stagiaires par an. Apave est présent à l'international dans plus de 55 pays. www.apave.com

Contacts Presse

- Nadia Robert – Secrétaire Général d'OSAC - nadia.robert@osac.aero
- Relations Presse Groupe Apave – communication.presse@apave.com